



United Nations Nations Unies
Département des Affaires Economiques et Sociales

**Division de l'Administration Publique
et de la Gestion du Développement**

AIDE – MEMOIRE

Mission de Najet KARABORNI
Conseillère Interrégionale OUSG/UNDESA
Coordinatrice de l'UN-NGO-IRENE /NGO Section/ECOSOC

Nouakchott, Mauritanie (4 - 15 avril 2004)

Mai 2004

AIDE – MEMOIRE

**Mission de Mme Najet KARABORNI
Conseillère Interrégionale OUSG/UNDESA
Coordinatrice de l'UN-NGO-IRENE /NGO Section/ECOSOC**

Nouakchott, Mauritanie (4 - 15 avril 2004)

TABLE DES MATIERES

I. Aide Memoire

II. Annexes:

Annexe 1	Demande du PNUD (Fax)
Annexe 2	Rapport Final de l'Atelier National
Annexe 3	Rapport Final de l'Atelier Regional
Annexe 4	Déclaration de la Société civile des PMA africains francophones au Segment de Haut Niveau de l'ECOSOC de juin 2004, New York
Annex 5	Liste des ONG mauritaniennes ayant formulé des demandes d'obtention du statut consultatif auprès de l'ECOSOC

AIDE – MEMOIRE

**Mission de Mme Najet KARABORNI
Conseillère Interrégionale OUSG/UNDESA
Coordinatrice de l'UN-NGO-IRENE /NGO Section/ECOSOC**

Nouakchott, Mauritanie (4 - 15 avril 2004)

I. OBJECTIF DE LA MISSION

A la demande du Bureau du PNUD en Mauritanie, du Gouvernement, de GPAB/DPADM et de la Section des ONG/ECOSOC, une Mission du Département des Affaires Economiques et Sociales de l'ONU (UNDESA) s'est rendu à Nouakchott du 4 au 15 avril 2004 dans le cadre de la mise en œuvre de l'Effet 3 Société civile du Projet MAU/03/001 « Programme d'Appui à la mise en oeuvre du Programme National de Bonne Gouvernance (PNBG) 2003-2005 ». (Voir Annexe I).

L'objectif principal de cette mission est de renforcer les capacités de la société mauritanienne et d'augmenter son efficacité et son impact sur l'éradication de la pauvreté et le développement durable. Plus spécifiquement, la mission consistait à appuyer le Bureau du PNUD dans l'organisation des deux ateliers suivants :

1. un atelier national de renforcement des capacités des organisations de la société civile (OSC) et lancement de réseau informel des ONG en Mauritanie (UN-NGO-IRENE) à tenir à Nouakchott du 7 au 8 avril 2004
2. un atelier régional de renforcement des capacités des ONG et OSC des pays africains francophones les moins avancés en mobilisation des ressources et création d'un environnement propice à l'éradication de la pauvreté à tenir à Nouakchott du 12 au 13 avril 2004.

II. DEROULEMENT DE LA MISSION / ACTIVITES ENTREPRISES

Au cours de la réunion de briefing tenu le 4 avril 2004, au Bureau du PNUD, avec Mme Cécile Molinier, Représente résidente du PNUD et ses collègues Moktar Lam et Amadou Tidiane ainsi qu'aux séances de travail tenues au Commissariat aux droits de l'homme, à la lutte contre la pauvreté et à l'insertion (CDHLCPI) et à la Coordination du Programme National de Bonne Gouvernance (PNBG), il a été convenu de concentrer les efforts de la mission sur l'organisation des deux ateliers précités afin :

1. de renforcer les capacités de la société civile mauritanienne et africaine,
2. d'accroître l'implication et impact des ONG/OSC dans la bonne gouvernance et le développement, et
3. d'améliorer la contribution effective de la société civile africaine au travail du Conseil économique et social des Nations Unies (ECOSOC) dans la mise en œuvre des Objectifs du Millénaire de Développement (OMD) et du Plan d'Action de Bruxelles pour les pays les moins avancés (PMA) à tous les niveaux (local, national, régional et international).

Atelier national

L'atelier sur «le renforcement des capacités des OSC et le lancement du réseau informel des ONG en Mauritanie» a été organisé du 7 au 8 avril 2004 à Nouakchott par le Commissariat aux droits de l'homme, à la lutte contre la pauvreté et à l'insertion (CDHLCPI), la Fédération luthérienne mondiale (FLM) et la coordination du Programme national de bonne gouvernance (PNBG) avec l'appui du Bureau du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) en Mauritanie et le Département des Affaires Economiques et Sociales des Nations Unies (UNDESA).

L'objectif principal de cet atelier était la sensibilisation et la formation des ONG en vue d'accroître leur contribution aux travaux du Conseil économique et social des Nations Unies (ECOSOC) pour la mise en œuvre des objectifs du millénaire pour le développement (OMD). De manière plus spécifique, l'atelier a porté sur les procédures d'obtention par les ONG du statut consultatif auprès de l'ECOSOC ; la mise sur pied d'un réseau informel des ONG mauritaniennes auprès du réseau informel des ONG des Nations unies (UN-NGO-IRENE) et l'élaboration d'un plan d'action stratégique pour ledit réseau.

Les participants à cet atelier étaient au nombre de 77, se répartissant comme suit :

- **48 ONG** mauritaniennes agissant dans différents domaines d'activités en rapport avec les OMD, dont deux disposant déjà du statut consultatif auprès de l'ECOSOC ;
- **20 représentants des administrations** mauritaniennes concernées et des médias nationaux ;
- **19 représentants du système des Nations Unies** et des autres partenaires intéressés.

Pour de plus amples informations, voir Annexe II Rapport final de l'Atelier national.

A. Atelier régional

L' "Atelier régional de renforcement des capacités des ONG des PMA africains francophones en mobilisation des ressources et création d'un environnement propice à l'éradication de la pauvreté" a été organisé du 12 au 13 avril 2004 à Nouakchott par le Ministère des affaires économiques et du développement et le Commissariat aux droits de l'homme, à la lutte contre la pauvreté et à l'insertion (CDHLCPI), en collaboration avec la Fédération luthérienne mondiale (FLM) et la coordination du Programme national de bonne gouvernance (PNBG), et avec l'appui du Bureau du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) en Mauritanie et du Département des Affaires Economiques et Sociales des Nations Unies (UNDESA), (Mauritanie).

L'objectif principal de l'atelier était de renforcer les capacités des ONG en matière de mobilisation des ressources en vue de créer un environnement propice à la lutte contre la pauvreté, dans le contexte de la mise en oeuvre du Programme d'action en faveur des PMA pour la décade 2001-2010 (Déclaration et plan d'action de Bruxelles). Plus précisément, il visait à renforcer la contribution de la société civile des PMA aux travaux du segment de haut niveau de l'ECOSOC de juin 2004 dont le thème portait sur : « Mobilisation des ressources et promotion d'un environnement propice à l'éradication de la pauvreté dans le cadre de l'application du Programme d'action en faveur des pays les moins avancés pour la décennie 2001-2010. »

Les participants à cet atelier, au nombre de **85**, se répartissaient comme suit :

- **18 OSC** de la sous région, représentant les 7 pays suivants : Burkina Faso (1), République centrafricaine (2), Guinée (1), Togo (1), Sénégal (2), Niger (1) et Mauritanie (11). Il est à noter que, pour les ONG mauritaniennes, 2 disposent du statut consultatif auprès de l'ECOSOC, y compris le coordinateur national du réseau informel et 9 représentent les points focaux thématiques du réseau informel des ONG/Mauritanie mis en place à l'issue de l'Atelier national ci-dessus présenté ;
- **32 ONG** mauritaniennes en qualité d'observateurs ;
- **30** représentants des **administrations** concernées et des médias nationaux ;
- **4** représentants du **système des Nations Unies** (UNDESA, PNUD/Mauritanie).

Pour de plus amples informations, voir Annexe III Rapport final de l'Atelier régional

B. Réunions avec le Gouvernement, le PNUD et les ONG **Visites de projets**

Au cours de son séjour en Mauritanie, outre les réunions de briefing et debriefing tenues au PNUD, et la tenue des deux ateliers précités, la Mission a tenu plusieurs réunions avec le coordonnateur et le Conseiller technique du PNBG, l'équipe gouvernance du PNUD et des ONG. Ces dernières ont notamment fait part à la Mission de leurs besoins et demandé d'être assistées dans la formulation de leurs demandes d'obtention du statut consultatif auprès de l'ECOSOC.

Des visites sur le terrain ont été aussi effectuées par la conseillère interrégionale aux sièges et projets de certaines ONG dont principalement :

- l'ONG : AMBESEM afin de se rendre compte de visu de ses capacités surtout qu'elle a été sélectionnée pour servir en tant que coordonnateur national de UN-NGO-IRENE/Mauritanie
- l'Association Wadelbarka pour la prospérité des familles mauritaniennes (WADELBARKA-JORAM) présidée par Mme Mehla Bint El Hadrami Alaoui qui a une expérience pertinente en matière d'octroi de petits crédits aux gens démunis
- l'Association pour le Développement et le Progrès (ADP), présidée par Mme Mme Nagia Bint Ahmed, qui a été désignée chef du groupe 8 « Développement durable, paix et gouvernance ».

III. CONCLUSIONS GENERALES /RESULTATS ET PRODUITS OBTENUS

Il ressort des ateliers, des rencontres et visites sur le terrain ainsi que des discussions fructueuses qu'ils ont permises que :

1. La mission a été très bien préparée.
2. Les ateliers ont été très bien menés. Ils ont été ouverts par de hauts responsables gouvernementaux ainsi que par la Représentante résidente du PNUD en Mauritanie.
3. Tous les participants (ONG et OSC ainsi que les représentants du gouvernement de Mauritanie) ont exprimé leur satisfaction et appréciation pour la tenue de tels ateliers en Afrique
4. La société civile mauritanienne et des PMA africains francophones a activement participé aux travaux des deux ateliers et de leurs groupes de travail
5. D'importants résultats et produits ont été obtenus aux termes des deux ateliers et autres activités menées par la mission, à savoir :

- a. Le réseau informel des ONG de l'ONU/ Mauritanie (UN-NGO-IRENE/Mauritanie) a été créé le 8 avril 2004. L'ONG mauritanienne ayant le statut consultatif avec l'ECOSOC : « l'Association pour le Bien Etre et le Secours de l'Enfant et de la Mère » (AMBESEM) qui est présidé par Mme Khadijatou Mint Sheikh Mohamed El Mami a été désignée coordonnateur national du réseau. Le coordonnateur national doit travailler en étroite collaboration avec les 8 points focaux couvrant les problèmes cruciaux de la Mauritanie et sa société civile ci-dessous.
- b. 8 points focaux thématiques ont été constitués comme suit :
- Groupe 1. Pauvreté et sécurité alimentaire : Mme Mali Mint Sidi, Association pour la Défense des Droits de la Femme et de l'Enfant (ADDFE)
 - Groupe 2. Environnement : M. Mohamdi Ould El Hadj Ibrahim, Association Mauritanienne pour le Développement et la Protection de l'Environnement (AMDPE)
 - Groupe 3. Santé : M. Yahya Ould El Eyil, ONG Globe
 - Groupe 4. Handicapes et personnes vulnérables : M. Lehbous Ould El Id, Fédération mauritanienne des associations nationales des personnes handicapées
 - Groupe 5. Education / Alphabétisation : Mme Moy Mint Haiddi, ANAIF/PIE
 - Groupe 6. Femmes et genre : Mme Irabbiha Mint Abdel Wedoud, Forum national pour la promotion des droits de la femme (FNPDF).
 - Groupe 7. VIH/Sida et paludisme : M. Ahmedou Ould Hamma Khattar, Assaba Espoir
 - Groupe 8. Développement durable, paix et gouvernance : Mme Nagia Bint Ahmed, Association pour le Développement et le Progrès (ADP).
- c. Un plan d'action stratégique pour UN-NGO-IRENE/Mauritanie a été développé compte tenu des besoins exprimés et des solutions proposées par les ONG ayant participé à l'atelier et à ses groupes de travail. Ce plan serait intégré dans le cadre de l'Effet 3 du Document d'appui au PNBG comme convenu avec le PNUD et faciliterait le travail du Cyber Forum
- d. Des termes de référence précis ont été élaborées et sont joints en annexe pour permettre un fonctionnement transparent et clair de UN-NGO-IRENE/Mauritanie. Ils sont annexés au rapport de l'atelier national (Annexe II)

- e. Des recommandations pertinentes et des propositions concrètes, réalistes et réalisables ont été effectuées par les trois groupes de travail qui ont été constitués afin de pouvoir contribuer effectivement à la résolution des véritables problèmes des PMA et de leur société civile. Ces recommandations se rapportent à :
 - la mobilisation des ressources internes ;
 - la mobilisation des ressources externes ;
 - la création d'un environnement propice à la lutte contre la pauvreté
- f. Compte tenu de ces recommandations, une déclaration de la société civile des PMA africains francophones a été préparée et adoptée par les participants. Cette déclaration sera présentée au segment de haut niveau de l'ECOSOC de juin 2004 par l'ONG mauritanienne ayant le statut consultatif avec l'ECOSOC, AMBESEM qui a été désignée coordonnateur national de UN-NGO-IRENE/Mauritanie. (Voir Annexe IV)
- g. 11 ONG ont présenté des demandes pour l'obtention du statut consultatif de l'ECOSOC (voir liste en Annexe V).

IV. RECOMMANDATIONS ET ACTIONS PRIORITAIRES A MENER

Les actions et les travaux de réflexion et de concertation, de dialogue intense et d'échanges d'expériences et de bonnes pratiques, d'approches méthodologiques et de formation qui ont été menés pendant la mission, ont permis d'aboutir à la proposition des actions prioritaires ci-dessous qui ont été présentées par la Mission et approuvées au cours de la réunion de debriefing au PNUD avec Mme la Représentante résidente et son équipe en présence des représentants du Commissariat aux droits de l'homme, à la lutte contre la pauvreté et à l'insertion (CDHLCPI), de la coordination du Programme national de bonne gouvernance (PNBG) et de la Fédération luthérienne mondiale (FLM).

1. La Représentante résidente du PNUD en Mauritanie devrait présenter cette expérience innovante d'association entre le Département des Affaires Economiques et Sociales des Nations Unies (UNDESA), le PNUD et la Société civile pour renforcer la contribution des ONG des PMA africains à l'ECOSOC, et faire partie d'une des tables rondes programmées pour le Segment de Haut Niveau de l'ECOSOC
2. L'AMBESEM devrait soumettre la déclaration des PMA africains francophones à l'ECOSOC et participer à la réunion de l'ECOSOC (28 - 30 juin 2004). Le PNBG/PNUD devrait couvrir ses frais de voyage à New York

3. Il est également recommandé qu'une délégation mauritanienne menée par un haut fonctionnaire (rang de Ministre) participe au Segment de Haut Niveau de l'ECOSOC en juin à New York
4. Tenir compte des besoins et des propositions des ONG et de la société civile Mauritanienne et les intégrer dans le cadre de l'Effet 3 du DAP / PNBG du PNUD Mauritanie (voir rapport de l'atelier national et particulièrement le plan d'action stratégique du Réseau Informel Régional / Mauritanie)
5. Dans le cadre de la mise en oeuvre de l'Effet 3, le Département des Affaires Economiques et Sociales des Nations Unies (UNDESA) devrait animer un atelier d'information et de formation sur le tas, en Septembre 2004, et si possible avec la participation du centre de l'OIT de Turin :
 - a. pour rendre compte aux ONG et OSC mauritaniennes du rôle joué par la société civile des PMA au cours du Segment de Haut Niveau de l'ECOSOC de juin 2004 et de l'impact de l'atelier de la Mauritanie sur la déclaration ministérielle de l'ECOSOC
 - b. pour former les ONG et OSC en matière de formulation de documents de projets de coopération technique compte tenu de leurs besoins de formation dans ce domaine qu'elles ont exprimés pendant l'atelier national d'avril 2004 à Nouakchott
 - c. Pour aboutir à un document de projet portant sur un "programme d'éradication de la pauvreté et de développement durable dans les zones les moins développées en Mauritanie".

Ce programme comprendrait 9 composantes couvrant les thèmes des 8 groupes thématiques créés pendant l'atelier national ainsi qu'une composante pour la coordination, l'évaluation et le suivi du programme. Il doit être multisectoriel et permettre à tous les acteurs intéressés d'y participer. Chacune des composantes serait ainsi exécutée par la coordonnatrice du Réseau Informel Régional/Mauritanie en étroite coopération avec le groupe thématique concerné, avec l'appui technique et financier d'un ou plusieurs donateurs et partenaires potentiels y compris les agences de l'ONU, et la coordination du PNUD Mauritanie.

Ce projet sera un programme pilote intégré de partenariat entre la société civile, les gouvernements, le secteur privé et les Nations Unies pour une réduction consistante de la pauvreté et un développement durable dans les Pays les Moins Avancées (PMA).

V. REMERCIEMENTS

La Mission tient à exprimer ses sincères remerciements à tous ceux qui ont contribué à la réalisation des activités menées au cours de son séjour en Mauritanie et à l'obtention d'excellents résultats et produits. Il s'agit essentiellement de son excellence Monsieur le Commissaire et de ses proches collaborateurs. Il s'agit également de la Coordination du Programme National de Bonne Gouvernance (PNBG) ainsi que de toutes les ONG/OSC qui ont permis grâce à la présentation de leurs activités, expériences et difficultés ainsi qu'à leurs questions d'instaurer un débat fructueux autour du thème traité et de contribuer effectivement et efficacement aux produits obtenus.

Il s'agit enfin du Bureau du PNUD en Mauritanie et plus spécialement de Mme la Représentante résidente pour les grands efforts qu'elle a personnellement déployés en tant que champion de la société civile dans la sous région ainsi que de son équipe gouvernance qui ont permis à la Mission de mener les travaux dans d'excellentes conditions et d'obtenir des résultats exceptionnels pour le renforcement des capacités de la société civile et de sa contribution aux travaux de l'ECOSOC et des Nations Unies pour l'éradication de la pauvreté et le développement durable des PMA africains francophones.

Liste des Annexes

- Annexe 1** **Demande du PNUD**
- Annexe 2** **Rapport Final de l'Atelier National**
- Annexe 3** **Rapport Final de l'Atelier Regional**
- Annexe 4** **Déclaration de la Société civile des PMA
africains francophones à la session substantive
(Segment de Haut Niveau) de l'ECOSOC de
juin 2004, New York**
- Annex 5** **Liste des ONG mauritaniennes ayant formulé
des demandes d'obtention du statut consultatif
auprès de l'ECOSOC**